

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT

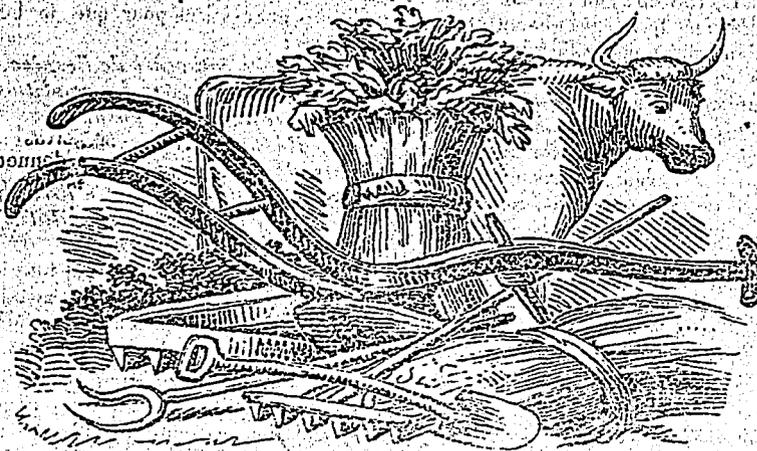
31.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

Enfin le cultivateur intelligent a encore entre les mains un dernier moyen de faire de grandes économies, et par conséquent de diminuer beaucoup le prix de revient des produits de son bétail.

Assez souvent, il est obligé de faire des achats de bestiaux, soit pour se livrer à l'engraissement lorsqu'il en possède les moyens, soit pour augmenter le nombre de ses vaches laitières, de ses moutons ou de ses porcs, suivant les spéculations auxquelles il se livre. S'il n'est pas attentif ou s'il n'observe pas la marche des prix dans les différentes saisons, il est exposé à payer très-cher les sujets qu'il désire acheter; tandis que celui, à l'observation duquel ces choses n'échappent pas, saura toujours choisir le moment le plus favorable aux achats. Or, on conçoit facilement que lorsque la matière première ne peut être obtenue qu'à des prix très-élevés, le profit net est plus faible que lorsque cette matière première est à bon marché; toutes choses égales d'ailleurs.

On ne peut donc apporter trop de soins à saisir les époques où le prix des bestiaux est au plus bas. Ces époques peuvent varier suivant les localités; mais, en général, on remarque que l'automne et le commencement de l'hiver sont les plus favorables aux achats de bestiaux. Le cultivateur qui manque de fourrages ou qui n'en possède pas une quantité suffisante pour pouvoir nourrir toutes ses bêtes se voit forcé de vendre, et nécessairement il se hâte de le faire avant que ses bestiaux soient mis au régime de l'étable, du moins ce devrait être ainsi qu'agirait tout cultivateur soigneux. Mais par cela même que le bétail, à cette époque, n'a encore consommé que l'herbe des pâturages ou en demande d'ordinaire un prix moins élevé. Alors l'agriculteur riche en fourrage s'empresse de saisir cette occasion et peut ainsi réaliser de forts bénéfices. Nous comprenons bien

qu'il se présente de nombreuses exceptions à cette règle que nous venons de donner; mais il n'y en a aucune lorsque la récolte des fourrages a été mauvaise, et lorsque les grands froids et la neige arrivent de bonne heure.

L'expérience nous enseigne que la plupart des cultivateurs, qui, dans ces circonstances, se trouvent obligés de vendre, font très-souvent un choix dans leurs troupeaux et n'envoient au marché que les bêtes les plus chétives; d'autres, au contraire, envoient leurs plus beaux sujets dans l'espérance d'une meilleure vente. A l'acheteur de savoir distinguer le bon du mauvais. Un animal destiné à l'engrais, bœuf, porc ou mouton, est toujours payé trop cher s'il est mal conformé, c'est-à-dire s'il ne possède pas les formes reconnues comme nécessaires à un bon animal de boucherie. Une vache laitière qui donne peu de lait, un mouton dont la laine n'a pas toutes les qualités que l'on désire doivent également être rejetés; car leurs produits de quelque nature qu'ils soient exigeront des frais de fabrication tels que la spéculation pourra ne pas être lucrative, ou en d'autres termes, il arrivera assez souvent que les dépenses l'emporteront sur les produits, et alors le fumier de ces animaux reviendra plus cher que ne peut le payer la culture.

Il y a cependant, quant aux principes que nous venons d'énoncer, une exception à faire en faveur des animaux de qualité, des animaux reproducteurs de races précieuses dont on veut se procurer pour procéder à l'amélioration d'une race commune; car on comprend que, dans le cas présent, ces sujets ne peuvent suivre les cours ordinaires du marché en raison de leur extrême importance. Cependant, quoique le prix de ces animaux ne soit en aucune manière proportionnelle à celui des sujets de la même espèce dans les races communes, il ne faut pas les payer plus cher que ne le permet leur action sur l'amélioration que l'on veut obtenir. Entreprendre de fixer ce prix n'est pas chose très-facile; car il varie suivant les pays et même d'une paroisse à l'autre. En général, on peut dire que ce chiffre est relatif à l'état de progrès de la localité, plus cet état sera avancé et plus le prix sera élevé.

Suivant M. L. Moll, il est très-commun, en Angleterre, de